



HAL
open science

L'économie tchèque et l'union monétaire européenne

Kamil Janáček

► **To cite this version:**

Kamil Janáček. L'économie tchèque et l'union monétaire européenne : Cahiers du CEFRES N° 14f. Regards communs sur l'Europe. Cahiers du CEFRES, 1998, Regards communs sur l'Europe, 14f., pp.3. halshs-01165166

HAL Id: halshs-01165166

<https://shs.hal.science/halshs-01165166>

Submitted on 22 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cahiers du CEFRES

N° 14f, Regards communs sur l'Europe
Jacques Rupnik (Ed.)

Kamil JANÁČEK

L'économie tchèque et l'union monétaire européenne

Référence électronique / electronic reference :

Kamil Janáček, « L'économie tchèque et l'union monétaire européenne », Cahiers du CEFRES. N° 14f, Regards communs sur l'Europe (ed. Jacques Rupnik).

Mis en ligne en janvier 2012 / published on : january 2012

URL : http://www.cefres.cz/pdf/c14f/janacek_1998_economie_tcheque_euro.pdf

Editeur / publisher : CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE

<http://www.cefres.cz>

Ce document a été généré par l'éditeur.

© CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE



L'économie tchèque et l'union monétaire européenne

Kamil Janáček

1. L'UNION MONETAIRE EUROPEENNE (UME) ET LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET MONETAIRE TCHEQUE

L'économie tchèque n'est bien entendu pas tributaire des critères de Maastricht, mais sa politique monétaire et fiscale, aujourd'hui comme par le passé, vise à les remplir. Cela est dû au fait qu'il n'existe pas d'incompatibilité de long terme entre les critères de Maastricht et les objectifs de la politique économique tchèque. Dans cette optique, les critères sont utiles pour créer et pérenniser les conditions nécessaires à une croissance économique durable – ce qui augmente nos chances de devenir membre de l'Union européenne dans un avenir relativement proche historiquement.

Il est notoire que la République tchèque remplit tous les critères de Maastricht (à savoir le critère du déficit budgétaire, celui de la dette publique et de la stabilité du taux de change), sauf un (celui du taux d'inflation). Je souhaiterais préciser que les critères ont eu et ont un évident "effet disciplinant" sur l'élaboration de la politique fiscale et monétaire tchèque. D'ailleurs, les discussions qui se sont déroulées entre les représentants gouvernementaux et les responsables de l'opposition sur la détermination de la politique économique tchèque, en 1996, ont montré qu'ils représentaient un argument de poids tant dans les débats internes que publics.

2. DES L'ADHESION A L'UE, L'ENTREE DANS L'UME

On peut penser, en étant réaliste, que, lors de la probable date d'entrée de la République tchèque dans l'UE (2002-2003), elle remplira - si tant est que les paramètres de la politique économique et monétaire tchèque restent inchangés – tous les critères de Maastricht fixés pour entrer dans l'UME. Certains experts étrangers proposent donc à la République tchèque d'entrer directement dans l'UME. Bien que cette opinion sur les capacités de l'économie tchèque soit fort flatteuse, une entrée immédiate dans l'UME paraît peu probable.

La principale raison de la nécessité de passer au moins deux années dans la "salle d'attente" qu'est le SME II (ainsi que l'exige d'ailleurs le traité de Maastricht) est l'encore relative faiblesse des paramètres macroéconomiques fondamentaux de l'économie tchèque (*economic fundamentals*). On peut estimer que peu après l'an 2000 le PNB par tête en République tchèque atteindra environ 65%-70% de la moyenne de l'UE; certains autres paramètres structurels n'atteindront pas non plus le niveau observé, en moyenne, dans les pays membres de l'UE. C'est pourquoi il est indispensable de passer par l'étape du SME avant de convertir la couronne tchèque (CZK) à l'euro.

3. LA POLITIQUE MONETAIRE TCHEQUE ET L'EURO

Depuis mai 1993, la CZK est ancrée sur l' "assiette" de deux monnaies (le DM à 65%, le dollar US à 35%), en sachant que les opérations en DM (ou en monnaies liées au DM) ont une valeur supérieure à la valeur officielle du DM dans ladite "assiette". C'est pourquoi il est hautement probable que:

1. la couronne tchèque sera, en 1999-2000, ancrée directement sur l'EURO; ce qui signifiera que l'on s'orientera automatiquement sur la politique monétaire de la Banque centrale européenne;

2. l'ancrage de la CZK sur l'euro obligera fort probablement la Banque nationale tchèque à se baser (même non officiellement) sur une fourchette de fluctuations inférieure à la fourchette actuelle, qui est de +/- 7,5% par rapport à la parité centrale;

3. la Banque nationale tchèque perdra une autre parcelle de son indépendance dans l'élaboration de sa politique monétaire; l'évaluation des frais et rapports du passage à un ancrage direct de la CZK sur l'euro sera l'un des principaux critères d'appréciation de la rapidité du passage du régime en place vers le régime futur;

4. si le passage à l'euro devait entraîner une plus grande volatilité de cette monnaie que ne l'est aujourd'hui celle du DM ou du FF, il faudrait envisager une plus grande variabilité du cours de la CZK par rapport aux monnaies autres que l'euro (donc une plus grande volatilité du cours de la CZK que ce ne fut le cas au cours des soixante-quinze derniers mois).